

LE COMPLÉMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE EN DANGER DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE !



Les revalorisations salariales issues du Ségur de la santé (= le Complément de Traitement Indiciaire) seraient-elles dans le collimateur du Gouvernement ? Les éléments de langage s'accumulent sur le sujet !

Alors que le nouveau premier ministre, dans la stricte lignée de ses prédécesseurs, maintient le cap de l'austérité et des cures d'économies pour les établissements et structures de la Fonction Publique Hospitalière, les personnels qui y exercent ne cessent d'alerter sur le manque de moyens et c'est on ne peut plus légitimement qu'ils revendiquent entre autres, des augmentations de salaire.

IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU ...

Il y a quelques semaines, sur le plateau de BFM, Agnès BUZYN, ancienne ministre de la santé et actuelle conseillère maître à la Cour des comptes, pointait du doigt le CTI en ces termes :

Il y a quelques jours, en déplacement à Mâcon, le nouveau premier ministre, Sébastien LECORNU, enfonce le clou :

« l'augmentation de salaire des personnels hospitaliers, en 2020 après le COVID (...) nous coûte aujourd'hui 13 milliards d'euros par an et ça creuse le déficit »

« il y a aussi des problèmes de finances publiques parce qu'on a décidé de remettre beaucoup d'argent dans l'Hôpital Public, et c'est vrai pour la rémunération, c'est le Ségur du médico-social »

Selon eux, les personnels de la FPH coûtent donc trop cher et plombent les finances publiques ! Quel mépris !

...De quoi mettre le feu aux poudres !

Ces déclarations visent à la fois à culpabiliser les personnels qui revendiquent des hausses de salaires et à brandir la menace que, ce qui a été donné avec le CTI, pourrait tout aussi rapidement être repris en totalité ou en partie !

Quoiqu'il en soit, cela conforte la **CGT** qui exigeait que l'augmentation de salaire issue du Ségur aurait dû être incluse au traitement indiciaire de base et non ajoutée sur une ligne supplémentaire de la fiche de paie !

En l'état, le CTI n'est pas sécurisé ! Une ligne qui pourrait disparaître de votre fiche de paie avec 183€ net en moins !

FACE AUX ATTAQUES EN PRÉVISION ET CELLES D'ORES ET DÉJÀ AFFICHÉES, NOUS DEVONS MONTRER NOTRE DÉTERMINATION À NE RIEN LÂCHER, À NE RIEN LEUR CÉDER !

Mobilisons-nous toutes et tous !

JEUDI 2 octobre 2025 - 11h place de la gare à CAEN



06.76.03.50.45



48-58



cgt@chu-caen.fr



chucaen.syndicatcgt.fr